

L'économiste

Le Journal des décideurs

du Bénin

AGI
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en hausse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... (Page 07)

Accès aux services d'hygiène de base

3,85 milliards de personnes exposées à un risque d'infection

Le nouveau rapport du Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement indique que la moitié des établissements ... (Page 10)

Terrorisme au Niger

890 écoles fermées, 78 mille enfants hors circuit scolaire

Entre mai et août 2022, le nombre d'écoles fermées pour cause d'insécurité au Niger a augmenté de 17% ... (Page 06)



Patrice Talon à la Rencontre des Entrepreneurs de France 2022 • (Pages 03 & 04)

« Le Bénin est en train de devenir une oasis en Afrique »

♦ La CCI-Bénin, le CNP-Bénin et la CONEB face au secteur privé français



Services de télécommunications dans l'Uemoa • (Page 11)

La baisse des tarifs au cœur de la 13ème réunion des régulateurs à Abidjan

Développement du secteur privé africain

Le Japon et la Bad annoncent un soutien de 3266 milliards Fcfa

Dans le cadre de la cinquième phase de l'Initiative d'assistance renforcée au secteur privé en Afrique (EPSA 5), ... (Page 02)

Sécurisation des espaces frontaliers

Le Japon appuie le Bénin en équipements de patrouille

Accordant une attention particulière à la sécurité humaine dans ses relations avec ... (Page 10)

Exportations des avocats vers la Chine

Le Kenya s'oppose au droit d'importation de 7%

Les agriculteurs et les entreprises agricoles africaines qui rêvent d'exporter leurs produits vers la Chine doivent se détromper car le géant économique asiatique compte leur mener la vie dure. Une semaine seulement après avoir ... (Page 11)

Dividende Démographique au Bénin

SWEDD-Bénin outille les acteurs de médias sur les indices de suivi

Les producteurs de contenus médias et web influenceurs impliqués dans la mise en œuvre du Projet d'Autonomisation des Femmes et du Dividende ... (Page 11)

Sous le parrainage de ROMUALD WADAGNI, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances

Azalaï Hôtel - Cotonou ☆ **1er FORUM DE L'ECONOMISTE** ☆ 16 & 17 SEPTEMBRE 2022

Thème central : Efficacité de l'information économique et financière pour la croissance durable en Afrique Subsaharienne

Au Programme : Panels - Partage d'expériences - Activités sociales et touristiques - Soirée de Gala et distinctions de partenaires



(+229) 97096417 / (+229) 60917800 / www.leconomistebenin.com

Développement du secteur privé africain

Le Japon et la Bad annoncent un soutien de 3266 milliards Fcfa

Dans le cadre de la cinquième phase de l'Initiative d'assistance renforcée au secteur privé en Afrique (EPSA 5), le Japon et la Banque africaine de développement (Bad) annoncent consacrer jusqu'à 5 milliards de dollars américains au développement des entreprises privées. L'annonce a été faite lors de la huitième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD8), qui s'est tenue le 28 août 2022 à Tunis, la capitale tunisienne.



• **Félicienne HOUËSSOU**

Le Japon et la Banque africaine de développement ont annoncé une coopération financière pouvant atteindre 5 milliards USD dans le cadre de la cinquième phase de l'Initiative EPSA 5 qui s'étendra sur la période 2023-2025. Ce nouveau financement se compose de 4 milliards de dollars au titre du guichet existant et d'un montant supplémentaire pouvant atteindre 1 milliard de dollars au titre d'un nouveau guichet spécial que le Japon mettra en place. Dans le cadre de ce guichet spécial, le Japon accordera des financements aux pays qui font des progrès en matière de transparence et de viabilité de la dette et d'autres réformes, améliorant ainsi de manière régulière et significative la situation de leur dette. Lors de la cérémonie de lancement de

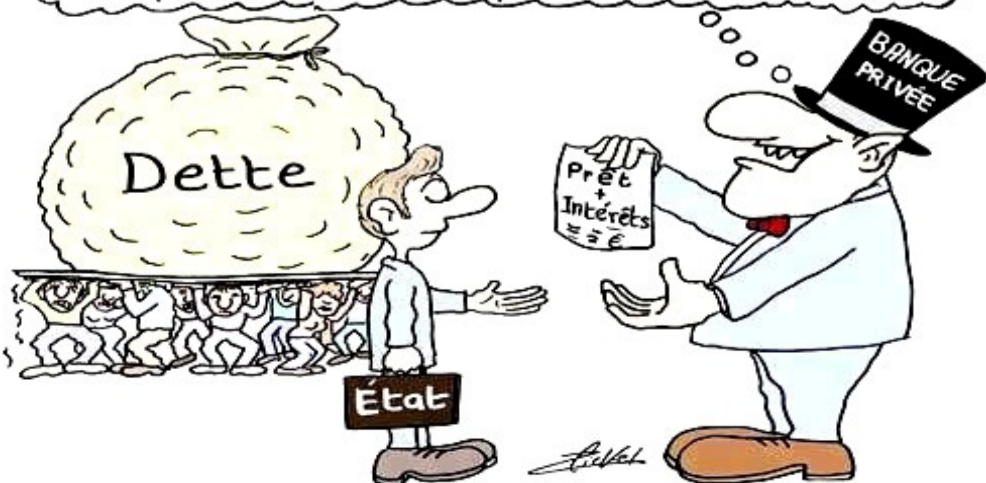
l'EPSA 5, Masato Kanda, vice-ministre des Finances pour les affaires internationales du Japon, a réaffirmé l'engagement de son pays à soutenir les pays africains tout en respectant leurs propres initiatives. Pour Akihiko Tanaka, président de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), l'EPSA est un volet essentiel du partenariat entre le Japon et la Bad pour relever les défis sociaux et économiques auxquels le continent est confronté. De son côté, le président de la Banque panafricaine Akinwumi Adesina, a déclaré : « EPSA 5 est le type de coopération dont l'Afrique et le monde ont besoin. Les impacts croissants du changement climatique, la pandémie de Covid-19 et la guerre en Ukraine signifient que nous devons faire encore plus que ce que nous avons fait précédemment, pour mobi-

liser le secteur privé et créer des opportunités d'emploi en Afrique. La nouvelle initiative qui vient d'être signée aura un impact positif sur des millions de vies à travers l'Afrique ». Compte tenu de l'importance de la sécurité alimentaire, le Japon et la Banque africaine de développement feront également de l'agriculture et de la nutrition des domaines prioritaires de l'EPSA 5. En conséquence, l'EPSA 5 couvrira quatre domaines prioritaires que sont l'électricité, la connectivité, la santé, l'agriculture et la nutrition, pour répondre aux principaux défis de l'Afrique. Les deux partenaires uniront leurs forces pour soutenir les pays qui font face à d'énormes défis, notamment en matière de sécurité alimentaire, de changement climatique, de santé, de numérisation et de dette.

Cari du jour

L'incroyable escroquerie

Je prête du virtuel pour récolter du réel.



AUX DECIDEURS...

Cela nous étreint

La recherche d'un logement à louer dans la ville de Cotonou et ses environs relève de l'exploit au terme d'un chemin de croix. Trois situations se présentent. Il y a d'abord le coup du hasard qui peut jouer en faveur d'un futur locataire à la recherche de logement. Dans ce cas, ce dernier peut être informé de la disponibilité d'un logement auprès d'un propriétaire et négocier directement son bail. Ces cas sont vraiment rares. Il y a ensuite ce qu'on peut qualifier d'accès à une location par substitution. Dans ce cas de figure, c'est un locataire qui, se mettant dans les dispositions de libérer le logement précédent, en informe ses connaissances jusqu'à rencontrer une qui exprime le besoin de louer une maison de même standing. Enfin, la dernière possibilité dans la recherche de logement est la plus répandue. Il s'agit du recours aux services d'agents immobiliers, communément appelés « démarcheurs. » Ces personnes qui, en réalité, n'ont pas la qualification d'agents immobiliers se sont investis dans le secteur et ont fait main basse sur les logements locatifs. Ainsi, ils sont pratiquement indispensables dans le service. Dans tous les cas, ils profitent bien de ce métier qui leur procure les ressources dont ils ont besoin pour satisfaire leurs besoins fondamentaux. Avoir recours au service express des démarcheurs fait gagner vraiment du temps. En une demi-journée, le futur locataire aura parcouru avec le démarcheur plusieurs maisons destinées à la location. Au terme de ce périple, il lui est loisible d'opérer un choix conséquent.

Mais pour bénéficier des services du démarcheur, il faut se soumettre à son protocole qui impose d'abord de s'acquitter de ses honoraires de déplacement qui s'élèvent à 2000F par déplacement. Avouons qu'en désespoir de cause, l'acquéreur cède à cette forme d'escroquerie. La seconde disposition de ce protocole qui n'est écrit nulle part, est le paiement par le locataire au démarcheur d'une prime ayant la même valeur locative mensuelle de la maison mise en bail. Ainsi, pour un loyer de 50.000F le mois, il faut payer au démarcheur 50.000F. Si la valeur locative est de 200.000F le mois, le démarcheur vous prend 200.000F. Et ces dépenses ne comptent pas pour le propriétaire. En effet, après avoir payé les honoraires de déplacement et la prime qui équivaut à la valeur locative de la maison, il faut payer les avances sur loyer et une caution d'eau et d'électricité. Dans cette logique, il était loisible à chaque propriétaire suivant sa vulnérabilité ou non de fixer le nombre de mois pour les avances sur loyer. Heureusement, de ce point de vue, une réglementation fixe à trois mois le nombre des avances sur loyer. Le recours aux services des démarcheurs est partagé entre service express et escroquerie. Mais tout le monde s'en accommode en faisant contre mauvaise fortune bon cœur. Sauf que cela fait trop dépenser l'acquéreur. Il est à souligner qu'à côté des démarcheurs, il y a des agences immobilières plus structurées qui opèrent dans le secteur. Elles sont plus dans la location des appartements et des parcelles. A ces agences immobilières, il faut payer un pourcentage sur les montants des achats.

Jean-Claude KOUAGOU

Eco secret

Guinée : La Chine détient 70 % de la dette publique

L'annonce le 18 août 2022 par le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, de l'annulation de la dette en faveur de 17 pays africains a été accueillie avec espoir à Conakry par le Comité national du rassemblement pour le développement (CNRD) qui fêtera, le 5 septembre prochain, le premier anniversaire de son coup d'Etat. Si la promesse de l'Empire du Milieu se concrétisait, le profil de l'endettement de la Guinée va s'améliorer fortement et fondre de 32% puisque, selon les statistiques officielles, Pékin détient 70,3% de la dette extérieure du pays. Sous le professeur Alpha Condé, la Guinée....

Patrice Talon à la Rencontre des Entrepreneurs de France 2022

« Le Bénin est en train de devenir une oasis en Afrique »

➤ **La CCI-Bénin, le CNP-Bénin et la CONEB face au secteur privé français**

Comme annoncé, le président de la République du Bénin, Patrice Talon était face aux investisseurs français hier mardi 30 août 2021 dans le cadre de la Rencontre des Entrepreneurs de France 2022. Occasion pour l'homme d'affaires reconverti en politique de présenter les réformes et la dynamique de développement en cours au Bénin depuis avril 2016. De la refonte de la loi sur l'embauche à l'encadrement du droit de grève en passant par le cadre législatif, les infrastructures, la politique de développement énergétique et industriel, Patrice Talon s'est montré convainquant. Intégralité de son intervention à la REF.

Modérateur : Bonjour monsieur le Président Patrice Talon et merci d'avoir répondu à l'invitation du MEDEF et de l'ensemble des entrepreneurs français. Vous avez une particularité, une singularité. Vous avez été un entrepreneur mais un entrepreneur à succès. Vous connaissez donc par cœur les défis du secteur privé. En quoi cette expérience de grand patron que vous avez été joue un rôle dans la manière dont vous exercez aujourd'hui votre mandat à la tête du Bénin ?

Patrice Talon : Je voudrais d'abord exprimer tout le plaisir qui est le mien à me retrouver ici au sein du gotha des entrepreneurs de France.

Je partage avec tous ceux qui sont ici les mêmes éléments d'ADN. Nul n'est ici, en tout cas, ne peut porter le titre d'entrepreneur ou de patron s'il ne possède les 3 ingrédients essentiels, nécessaires et suffisants. L'ambition, le sérieux, le labeur acharné. Ce sont ces choses qui caractérisent les entrepreneurs. Quand on les a, il n'y a pas de risque, on va au succès, dans tous les cas. Quand on ne les a pas, c'est éphémère. Et on ne peut jamais se développer durablement, s'enrichir, si l'un de ces trois éléments vous manque. Vous avez beau gagner au loto, si vous n'avez pas d'ambitions, vous allez perdre tout ce que vous avez gagné. Si vous n'êtes pas sérieux, ça va s'en aller. Si vous n'êtes pas acharné au travail, pareil.

C'est pour dire que ce qui me caractérise personnellement et qui constitue mon expérience personnelle, ce sont exclusivement ces 3 choses : l'ambition, le sérieux et le labeur. Moi, je ne suis pas un génie et ce n'est pas nécessaire d'être un génie pour se développer dans la vie, pour avoir sa place et même pour s'enrichir. Ce n'est pas nécessaire ! Alors, cela est valable autant pour les individus que pour les communautés humaines. Pareil pour un pays.

Si dans un pays vous avez de l'ambition collectivement, vous êtes sérieux, vous êtes laborieux, vous allez vous développer. C'est cela qui nous a manqué, malheureusement, en ce qui concerne mon pays, pendant longtemps. Je ne dirai pas que cela a fait défaut à tous les Béninois pris individuellement parce que les hommes sont pareils partout, pris individuellement mais parfois c'est l'esprit communautaire ou les leaders des communautés qui n'ont pas ces ingrédients. Il a donc suffi pour moi, tout banalement, de mettre en œuvre ce qui a fait mon parcours personnel et mon petit succès. Le constat de ce que ce qui nous manque au Bénin et ce qui a man-

qué aux leaders c'est l'ambition, le sérieux et l'acharnement au travail. Je l'ai partagé avec mes concitoyens et cela a été pratiquement la seule chose que je sais faire :

mettre les gens au travail, faire des réformes pour que nous soyons plus sérieux, exprimer de l'ambition, et s'acharner au travail. Cela appelle bien sûr que là où nous n'avons pas les compétences, nous allons les chercher quel que soit le prix. C'est tout ! Et c'est cela le sens de mon action à la tête du Bénin depuis quelques années.

Et c'est ça le message que vous voulez porter aujourd'hui face aux entrepreneurs français qui sont là...

Ah non ! Je n'ai pas de leçon à donner à ceux qui sont là. Ils le savent déjà.

Le message que je voulais passer est que le Bénin, depuis quelques temps, est devenu un pays qui a de l'ambition, no-



tamment par ses responsables, et cela est partagé ; sérieux et acharné au travail. C'est cela qui nous caractérise depuis et on voit déjà les résultats.

C'est donc cela le message que vous êtes venu porter pour dire aux entrepreneurs qui sont réunis ici, qui sont aussi des investisseurs que le Bénin est un pays auquel il faut penser quand on a envie de se développer en Afrique, « un pays dans lequel il fait bon d'investir » ...

Tout à fait ! Je ne vous le fais pas dire. Vous savez, l'Afrique est vue comme un continent à risque, de manière générale. Mais pire que ça, les pays africains sont vus comme des pays pas très sérieux. Ce n'est pas toujours faux. Je viens de le dire. Mais il faut observer le parcours des pays africains notamment le mien, le Bénin. Je l'ai dit quand j'étais en visite officielle en Norvège, il y a quelques années, j'ai dit aux autorités norvégiennes : « Je suis venu ici pas pour solliciter quoi que ce soit, mais c'est pour vous demander de nous observer, voir comment le pays va évoluer dans les années à venir. Et, aujourd'hui, ce que j'ai envie de dire aux entrepreneurs qui m'entendent c'est : Le Bénin a changé. Ce n'est pas le Bénin seul. Beaucoup de pays changent en Afrique. C'est vrai, il reste quelques insuffisances, quelques appréhensions qui concernent un bon nombre d'entre nous mais cela s'observe et investir en Afrique, au-delà de la mauvaise appréciation du risque, aujourd'hui, peut paraître plus aisé que ce ne l'était, il y a quelque temps, ou plus aisé que dans beaucoup d'autres pays du monde. Le moment est arrivé. Mon message tout particulier est celui-ci, per-

mettez que je parle du Bénin : Le Bénin est en train de devenir une oasis en Afrique où les problèmes d'éducation, de santé sont en train d'être réglés à une grande vitesse. Nous avons fini de régler les problèmes d'infrastructures portuaires, c'est

en cours mais c'est bien engagé, aéroportuaires, routières, énergétiques. Venez investir au Bénin aujourd'hui, vous avez de l'électricité de qualité et avec possibilité d'une convention sur le prix. On peut vous vendre l'électricité moins chère qu'en Chine, au Bénin, aujourd'hui.

Il y a une partie du travail qui est accompli. Il y a encore une partie du travail qui reste à accomplir. Quel est le niveau de l'évolution des investissements privés, notamment français, l'évolution entre ce qu'il y a quelques années et aujourd'hui. Est-ce que vous avez constaté que le travail que vous menez porte ses fruits et attire des investisseurs étrangers notamment les investisseurs

français ?

Ils sont encore faibles, il faut l'avouer. Aujourd'hui, l'Etat béninois reste l'investisseur essentiel. C'est parce que nous avons beaucoup de retard à rattraper, je l'ai dit tout à l'heure, en matière d'infrastructures, d'eau, d'énergie, du numérique, d'infrastructures de communication. C'est en cours. Nous avons avancé à un rythme effréné, et le niveau auquel nous sommes aujourd'hui est très satisfaisant. C'est le moment d'intéresser les investisseurs étrangers à ce qui se passe au Bénin. Les entreprises béninoises, les investisseurs béninois ont fait beaucoup d'efforts et nous avons pratiquement doublé notre PIB en peu de temps. C'est maintenant que nous commençons à observer que des intérêts se manifestent. Nous avons mis en place une zone économique spéciale dans laquelle, malheureusement, il n'y a pas encore beaucoup de Français mais beaucoup d'Asiatiques. Nous attendons qu'une fois encore l'Asie ne double pas la France sur ce terrain parce que, moi, j'ai un attachement particulier pour la France, je ne parle que Français. Je ne parle pas Anglais, je ne parle pas Chinois, je ne parle plus d'autres langues. C'est mon insuffisance mais je

me sens bien quand je suis avec des Français. En plus, j'ai un patronyme qui ressemble aux vôtres. Je m'appelle TALON. Donc un attachement particulier, un peu émotionnel avec la France et j'attends que les entrepreneurs français viennent constater par eux-mêmes ce qui s'y passe et

prennent le risque de venir faire quelque chose, aussi petit soit-il, pour commencer.

On comprend votre attachement à la France, on le salue et on l'apprécie. Mais est-ce qu'il y a de la concurrence. Est-ce que vous dites aux investisseurs qui sont intéressés d'investir au Bénin, dépêchez-vous parce qu'il y a d'autres qui n'attendent pas ?

Je l'ai dit au Président Macron quand il était à Cotonou, il y a environ un mois. Je lui ai dit que c'est maintenant qu'il faut venir et nous avons des raisons de le proclamer, d'insister dessus parce que nous avons fait les réformes qu'il faut pour mettre le pays au travail sérieusement. La justice fonctionne bien, beaucoup mieux que par le passé. Je dirais même très bien. La police, la sécurité. Et ce que nous avons fait aussi de remarquable, nous avons beaucoup assoupli la législation du travail. Je dirais même que nous avons dérégulé totalement l'environnement du travail et au Bénin vous pouvez employer quelqu'un avec des contrats à durée déterminée indéfiniment. On ne vous fera grief du tout d'employer quelqu'un 2, 3, 4 fois avec des contrats à durée déterminée. Nous disons que l'entreprise a besoin de travailleurs sérieux attachés à l'entreprise. Et on s'attache, en général, à celui qui vous donne satisfaction.

Je viens du secteur des entreprises. Je sais combien on peut faire des efforts pour augmenter, doubler les revenus d'un salarié quand il est bon. Donc ce n'est pas la loi qui fait la relation entre l'entrepreneur et son employé. C'est une erreur que commettent les Etats en général en essayant d'organiser, de réguler, de structurer la relation entre l'entreprise et les employés croyant que c'est une façon de rendre plus durable l'emploi. Ce n'est pas vrai ! Ça n'a pas été facile parce qu'il fallait convaincre les partenaires sociaux, convaincre les parlementaires mais cela a été fait, et nous avons une législation au Bénin qui n'a son pareil nulle part, en matière de souplesse dans la réglementation du travail.

Ça décrit, si je comprends bien, votre vision de l'action publique. Vous dites que, pour être respectée, elle doit efficace et se traduit par des réalisations qui soient à la

Suite à la page 04

Patrice Talon à la Rencontre des Entrepreneurs de France 2022

« Le Bénin est en train de devenir une oasis en Afrique »

La CCI-Bénin, le CNP-Bénin et la CONEB face au secteur privé français

fois concrètes et rapides. Vous l'avez dit, il y a beaucoup de choses qui ont été réalisées au Bénin depuis votre arrivée à la Présidence, mais est-ce que c'est pareil pour l'implication du secteur privé ?

Nous avons entrepris des réformes difficiles. Je donne un exemple. Quand vous vous attaquez aux acquis des travailleurs en matière de droit de grève, c'est quelque chose que j'évoque avec peine mais parfois avec fierté aussi, parce que nous avons réduit, au Bénin, le droit de grève. Je vais vous raconter en quelques minutes ce qui s'est passé et vous allez comprendre pourquoi, car on nous fait souvent ce grief un peu dans le monde que « le régime actuel s'est attaqué aux acquis démocratiques ».

Quand je suis arrivé en 2016, nous avons eu une séance avec les partenaires sociaux au sujet des revendications des salariés du public et ils avaient des exigences démesurées. Et je leur ai dit : Regardez dans l'assiette, on n'a pas les moyens de satisfaire vos exigences. Le Bénin est un petit pays, nous collectons peu d'impôts. La pression fiscale est très faible par rapport au PIB. Je n'aime pas ce mot. Je préfère dire la

contribution nationale fiscale. Elle est trop faible mais ils disent : on n'en a rien à faire, monsieur le Président, si vous ne faites pas, le pays sera paralysé. Je leur ai dit que je ne pense pas. A la fin de la séance, un des syndicalistes me dit : monsieur le Président, vous allez finir par céder. Je réponds : je veux bien ! Dès que les moyens seront là, nous allons céder. Il me dit : NON. Quand il commencera par avoir des morts dans les hôpitaux, dans les maternités, monsieur le Président, vous allez céder. Je regarde et je dis : La séance est levée. C'était un lundi. Le mercredi, en Conseil des ministres, je dis aux membres du gouvernement : Je vais arrêter de tout faire. Les routes, les hôpitaux, on va mettre tout ça de côté. On va s'attaquer au problème syndical, au problème des grèves. Nous allons légiférer pour réorganiser le droit de grève parce qu'un pays qui n'a pas de ressources et dans lequel les quelques-uns, grande minorité mais utile veut s'accaparer de tout ce qu'il y a au détriment des investissements en matière de santé, d'écoles et de routes, d'énergie..., ce n'est pas admissible. Et effectivement, j'ai rencontré les parlementaires, je les ai convaincus et nous avons légiféré.

Désormais au Bénin, la grève est interdite dans les secteurs vitaux comme la santé, la police, les pompiers, tout ce qui concourt à la survie des concitoyens. C'est interdit ! Dans les autres secteurs, la grève est limitée à deux jours maximum par mois, et 10 jours par an. C'est vrai, c'est un recul par rapport aux acquis démocratiques, mais vous savez, moi, je n'ai pas l'ambition d'avoir une expression démocratique identique à la France. Je vois des gens qui sont choqués. Je vais vous dire pourquoi. Quand des pays comme la France, l'Italie, les Etats-Unis, pays construits, organisés, structurés où la plupart des fondamentaux sont acquis, l'expression démocratique peut flirter avec l'anarchie. Ce n'est pas grave. Ça ne compromet pas la survie du pays. Moi, j'ai vu ici les gilets jaunes. J'ai vu combien ils ont été agressifs, très forts dans leurs revendications. Cela caractérise la France désormais. Nous sommes dans un pays où les gens votent pour élire un Président, des parlementaires pour légiférer, pour exécuter le programme pour lequel les gens ont été élus, mais au même moment, chacun conteste à l'écu le droit d'agir tout seul tant que la loi qui est votée n'est pas conforme à son aspiration personnelle, il dit niet. Il conteste, il empêche. C'est de l'anarchie. Je ne vais pas donner de leçon aux Français. Je fais exprès de provoquer sur des sujets aussi sensibles juste pour que vous puissiez comprendre la problématique qui est la nôtre. Quand un pays est construit, on peut ne pas avoir un gouvernement pendant 6 mois comme ce fut le cas en Belgique. Ce n'est pas un problème. On peut contester tout ce qui se fait, le pays n'est pas véritablement paralysé.

Vous voulez dire que l'anarchie, la contestation sont des



luxes...

Ce ne sont pas des luxes mais ce n'est pas préjudiciable à la survie d'un pays qui a déjà les fondamentaux mais quand on est un pays à construire, notamment un pays dans lequel tout est à reprendre, vous avez besoin d'avoir une réglementation forte, vous avez besoin que les gens respectent la loi, soient disciplinés et ne pas souhaiter que l'expression démocratique qui doit s'exprimer ne soit pas

Nous avons besoin de faire les efforts que vos parents, vos ancêtres ont fait, il y a quelques décennies, quelques siècles

pareille que dans les pays développés. C'est pour ça que le droit de grève tel que nous l'avons réformé au Bénin, on ne peut pas le faire en France parce que ce ne serait pas acceptable mais au Bénin, c'était devenu une importance vitale, primordiale sinon ce pays restera éternellement dans la pauvreté. Nous avons besoin de faire les efforts que vos parents, vos ancêtres ont fait, il y a quelques décennies, quelques siècles. La France a été construite par les efforts soutenus de vos ancêtres, ce qui fait qu'aujourd'hui, vous avez quelque chose à partager et qui fait que vous avez besoin d'un système plus équilibré pour avoir un partage équilibré des choses. Mais dans nos pays on n'a encore rien fait du tout ! C'est maintenant que les Africains ont besoin de construire leurs pays pour les générations à venir. Ce qui permettra aux autres de demain d'être plus exigeants parce que les efforts ont été faits maintenant. Il faut le temps des efforts. C'est pour cela que je voudrais dire à tout le monde que le Bénin est dans cette phase. Et ce que je dis est largement partagé par les Béninois. Et je peux, avec beaucoup de plaisir, vous dire que c'est un autre pays, le Bénin ; et que ce pays a déjà les faveurs des investisseurs. Tous ceux qui viennent voir de près ce qui s'y passe, n'hésitent pas à faire l'investissement, à commencer à faire quelque chose au Bénin.

Merci beaucoup, monsieur le Président. Merci Patrice Talon d'être venu aujourd'hui parler avec autant de liberté, avec autant de transparence de votre pays. Merci

La CCI-Bénin, le CNP-Bénin et la CONEB face au secteur privé français

Une dizaine de chefs d'entreprises béninoises conduits par le président la Confédération nationale des employeurs du Bénin (CONEB), Albin Féliho ont également pris part à cette rencontre aux côtés du chef de l'Etat Patrice Talon. La Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin), l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations (APIEX), le Conseil National du Patronat du Bénin (CNP-Bénin), la Glo Djigbé Industrial Zone (GDIZ) ainsi que plusieurs opérateurs économiques du Bénin y étaient. En prélude à l'intervention du chef de l'Etat béninois, les opérateurs économiques du Bénin ont accueilli leurs pairs à la REF22 organisée par le MEDEF. Le lundi 29 août 2022, la délégation béninoise a eu une séance préparatoire avec le MEDEF à son siège. A cette rencontre, un certain nombre de sujets ont été abordés notamment l'attractivité du Bénin. Par leur présence, les chefs d'entreprises béninoises à ces rencontres, à la suite du chef de l'Etat, ont joué un rôle de relais des nombreuses mesures, facilités et dispositions qui témoignent d'un climat favorable d'investissement au Bénin, a expliqué le président de la CONEB. Selon Albin Féliho, « les rencontres des entrepreneurs français sont des rencontres et des creusets de relationnels où ils viennent débattre d'un certain nombre de sujets géostratégiques à travers le monde entier. Ça devient quelque chose d'intéressant. Qui plus est, parmi les thèmes à développer, il y a un sur lequel inter-

vient notre président, le chef de l'Etat du Bénin et c'est tout naturellement que nous l'accompagnons », a justifié Albin Féliho. Il s'est réjoui de ce ce soit le chef de l'Etat, le premier des Béninois qui aura à défendre la destination Bénin car, « on a bon espoir que ça fasse mouche », a-t-il expliqué. Selon le président de la CONEB, le Bénin a un certain nombre d'atouts à faire valoir auprès des investisseurs français notamment en matière d'investissement au vu de la forte possibilité qu'offre aujourd'hui le Bénin. Il a évoqué à cet effet les facilités avec la défiscalisation, de la plateforme industrielle pour la transformation surplace de plusieurs matières premières notamment agricoles que sont la Cajou, le soja, l'ananas, le palmier à huile et la coton où le Bénin excelle depuis quelques années sur le continent. Le pays a œuvré à relever d'importants défis suivant une politique structurante qu'a rappelée le président de la CONEB à savoir : « avoir la matière première, la transformer puis la distribuer ». « Ces trois aspects de la chaîne du développement ont été pris en compte dès l'arrivée au pouvoir du président Patrice Talon », a-t-il témoigné. Cette dynamique qui sous-tend la forte



industrialisation du pays devra aboutir à la création d nombreux emplois, toute chose qui concorde avec la vocation de la CONEB. « En effet, le travail qui est fait aujourd'hui dans le Zone économique spéciale de Glo-Djigbé, c'est beaucoup d'avantages donnés aux investisseurs. Je trouve que la France n'a pas encore pris sa part nécessaire pour accompagner un développement gagnant entre le Bénin et la France », a indiqué Albin Féliho. Il a pour finir salué la démarche des promoteurs d'entreprises qui ont spontanément accepté faire partie de la délégation et effectuer le déplacement et ceux qui sont restés au pays à s'apprêter dans le formalisme, le sérieux et le professionnalisme nécessaires afin d'être aptes à accueillir ce partenariat qu'appelle la CONEB de tous ses vœux afin que ce brassage puisse impacter durablement le développement du Bénin via des transferts de compétences et de technologies diverses.

Indicateurs économiques du Bénin

Indicateurs de croissance

Indicateur de croissance	2015	2016	2017	2018 (e)	2019 (e)
PIB (milliards USD)	8,30	8,58 e	9,41 e	10,62	11,56
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	2,1	4,0 e	5,4 e	6,0	6,3
PIB par habitant (USD)	764 e	771 e	826 e	910	969
Endettement de l'Etat (en % du PIB)	42,425	50,267	53,364 e	53,557	51,546
Taux d'inflation (%)	0,3	-0,8	2,0 e	2,1	2,0
Balance des transactions courantes (milliards USD)	-0,70	-0,62 e	-0,82 e	-0,75	-0,80
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-8,4	-7,2 e	-8,7 e	-7,1	-6,9

Source : FMI - World Economic Outlook Database - Dernières données disponibles. Note : (e) Donnée estimée

Indicateurs monétaires	2013	2014	2015	2016	2017
Fran CFA BCEAO (XOF)- Taux de change annuel pour 1 EURO	630,96	630,63	631,22	630,86	531,31

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Les principaux secteurs économiques

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	industrie	Services
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	43,2	18,5	38,3
Valeur ajoutée (en % du PIB)	25,6	23,4	51,1
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	4,4	4,5	3,6

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Les indicateurs de Commerce

Indicateurs du commerce extérieur	2012	2013	2014	2015	2016
Importations de biens (millions USD)	2.339	3.010	3.823	3.028	2.251
Exportations de biens (millions USD)	1.443	1.982	2.563	2.032	1.354
Importations de services (millions USD)	575	761	884	n/a	712
Exportations de services (millions USD)	414	500	456	n/a	382
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	12,3	30,0	16,1	-8,4	1,4
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	24,1	20,7	24,8	-10,1	7,0
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-559	-612	-710	-505	-669
Commerce extérieur (en % du PIB)	59,7	69,5	76,5	68,0	70,2
Importations de biens et services (en % du PIB)	35,1	41,3	44,5	39,8	39,7
Exportations des biens et services (en % du PIB)	24,6	28,2	32,1	28,2	30,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles

Principaux pays partenaires

Principaux clients (% des exportations)	2015
Inde	13,0 %
Niger	9,6 %
Malaisie	8,8 %
Singapour	7,9 %
Vietnam	7,5 %
Bangladesh	7,4 %
Nigeria	6,3 %
Chine	5,3 %
Indonésie	3,7 %
Pakistan	2,8 %

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Principaux fournisseurs (% des importations)	2015
France	11,7 %
Chine	10,8 %
Inde	9,8 %
Togo	8,5 %
Thaïlande	7,7 %
Espagne	6,0 %
Belgique	4,9 %
Etats-Unis	3,3 %
Nigeria	3,3 %
Pays-Bas	3,2 %

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Investissement

Les IDE en chiffres

	Bénin	Afrique Subsaharienne	Etats-Unis	Allemagne
Index de transparence des transactions*	7,0	5,0	7,0	5,0
Index de responsabilité des managers**	1,0	4,0	9,0	5,0
Index de pouvoir des actionnaires***	5,0	5,0	4,0	8,0
Index de protection des investisseurs****	4,0	4,3	6,5	6,0

Source : Doing Business - Dernières données disponibles.

Note : *Plus l'index est grand, plus les transactions sont transparentes. **Plus l'index est grand, plus les managers sont personnellement responsables. *** Plus l'index est grand, plus les actionnaires ont le pouvoir de défendre leur droit. **** Plus l'index est grand, plus la protection des actionnaires est importante.

Investissement Direct Etranger	2014	2015	2016
Flux d'IDE entrants (millions USD)	405	150	161
Stocks d'IDE (millions USD)	1.607	1.666	1.690
Nombre d'investissements Greenfield***	1	5	0
IDE entrants (en % de la FBCF****)	14,6	6,8	7,7
Stock d'IDE (en % du PIB)	16,5	20,1	19,7

Source : CNUCED - Dernières données disponibles.

Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

PIB	dernier	Référence	Précédent
Taux de croissance annuelle du PIB	5,5	Mars 2018	5,5
PIB	9,27 milliards USD	Déc 2017	8,57
Pib par habitant	860 USD	Déc 2017	837
Pib par habitant Ppp	2064 USD	Déc 2017	2010
Prix constant du Pib	4095 de FCFA- Milliards	Déc 2016	3939
Pib de l'agriculture	855 de FCFA- Milliards	Dec 2016	878
Pib de la fabrication	874 de FCFA- Milliards	Dec 2016	779
Pib du secteur des mines	14,7 de FCFA- Milliards	Dec 2016	10,7
Pib de l'administration publique	316 de FCFA- Milliards	Déc 2016	315
Pib des services	1510 de FCFA- Milliards	Déc 2016	1491

Source : trading economics

Tarifs	Dernier	Référence	Précédent
Taux d'inflation	0.8%	Mai 2018	1.9
L'inflation alimentaire	1.8%	Mai 2018	5.3
Indice des prix à la consommation	113 Index-Points	Mai 2018	113
CPI Housing Services publics	115 Index-points	Mai 2018	115
CPI Transport	114 Index-Points	Mai 2018	114

Source : trading economics

Argent	Dernier	Référence	Précédent
taux d'intérêt	4.5%	Juin 2018	4.5
Fort taux d'intérêt	6.93%	Déc 2016	6.99
Taux interbancaire	5.08%	Mai 2018	3.75

Source : trading economics

Commerce	dernier	Référence	Précédent
Balance commerciale	-190 FCFA - Milliards	Mars 2018	-408
Exportations	147 FCFA - Milliards	Mars 2018	82.05
Importations	338 FCFA - Milliards	Mars 2018	490
Compte courant	-809 USD million	Dec 2016	-745
Compte courant par rapport au PIB	-7.1%	Dec 2016	-6.5
Indice de terrorisme	0	Dec 2016	0

Source : trading economics

Gouvernement	dernier	Référence	Précédent
La dette publique au PIB	23.2%	Dec 2016	21.3
Budgets du gouvernement	-5.8% of GDP	Dec 2017	-6.2
Cote de crédit	30	-	-
Dépenses militaires	112 USD Million	Dec 2017	79.58

Source : trading economics

Entreprise	dernier	Référence	Précédent
Vitesse Internet	1517KBps	Mars 2017	1642
Adresses IP	5580 IP	Mars 2017	5652
Utilisation de la capacité	57.9%	Mars 2018	63.4
Indice de compétitivité	3.47 points	Dec 2018	3.47
Compétitivité rang	120	Dec 2018	124
Indice de la corruption	39 Points	Dec 2017	36
Corruption rang	85	Dec 2017	95
Facilité de faire des affaires	151	Dec 2017	155
Production industrielle	5.4%	Mars 2018	26.6
Indice économique avancée	0.8%	Fev 2018	0.7

Source : trading economics

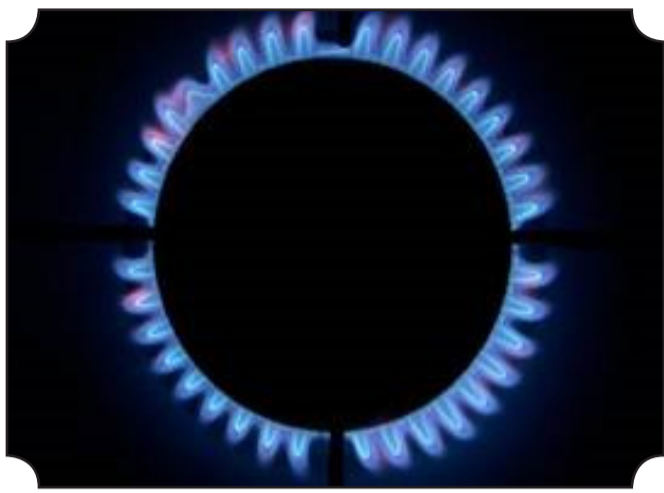
Economies d'énergie

La France réfléchit à un marché de l'énergie de gré à gré pour les entreprises

Le gouvernement réfléchit à la possibilité d'instaurer un marché de l'énergie de gré à gré entre entreprises, qui pourraient se revendre entre elles ce qu'elles n'ont pas consommé sur le modèle des droits à émettre du CO₂ en Europe, a indiqué lundi « On regarde si on peut s'inspirer de dispositifs qui existent déjà pour ce qu'on appelle les ETS, c'est-à-dire les droits à émettre du CO₂ » a dit Roland Lescure sur BFM Business lundi. Le marché du carbone européen destiné à faire baisser les émissions de CO₂, également nommé système d'échange de quotas d'émissions ou système d'émissions négociables (Emissions Trading Schemes, ETS), prévoit que les industriels reçoivent ou achètent des quotas d'émissions qu'ils peuvent échanger les uns avec les autres, pour reprendre la lecture ici.

« Au niveau exploratoire »

Ce système pourrait être appliqué « aux industriels qui ont l'habitude d'utiliser ce genre d'instruments » afin de « limiter



la consommation de gaz », a dit Roland Lescure, en soulignant néanmoins n'en être qu'au « niveau exploratoire » sur le sujet. « On se donne quelques semaines pour explorer l'ensemble des instruments disponibles », afin de faire baisser la consommation de gaz et d'électricité dans le pays, a-t-il dit. « En septembre et début octobre on va mettre en place des instruments qui permettront de réduire la consommation de façon un peu plus contraignante si on doit y arriver » a-t-il aussi prévenu. « En attendant, on espère qu'on va faire l'essentiel de l'effort tout seuls, de nous-mêmes » a déclaré le ministre en précisant qu'il croyait à la

« responsabilisation individuelle » et à la « mobilisation générale » pour économiser l'énergie tout en évitant de « mettre à l'arrêt des usines ».

Réduire 10 % de nos consommations

énergétiques en deux ans

Citant l'exemple des fours de l'industrie verrière, où « l'approvisionnement en gaz ne peut pas être arrêté », il a souhaité que le secteur tertiaire « fasse son travail » et réduise les températures partout à 19 degrés pour économiser l'énergie. La France s'est fixé pour objectif de réduire de 10% sa consommation énergétique en deux ans.

20 Minutes

Electricité

L'Autriche réclame un bouclier tarifaire européen

Ce dimanche, le chancelier autrichien Karl Nehammer a appelé l'Union européenne (UE) à « découpler le prix de l'électricité de celui du gaz » pour le faire baisser, et affirme que ce sujet est sur la table d'une prochaine réunion d'urgence. « Le prix de l'électricité doit baisser » et « il ne faut pas laisser chaque jour Poutine » décider à la place des Européens, a indiqué le chef conservateur du gouvernement dans un communiqué.

« Arrêter cette folie »

« Nous devons arrêter cette folie qui sévit actuellement sur les marchés de l'énergie », a ajouté Karl Nehammer, affirmant que cela n'était possible que dans un cadre européen et non uniquement national. Toute l'Europe est frappée par une flambée des prix de l'énergie et le Premier ministre tchèque, Petr Fiala, dont le pays assure la présidence de l'UE, a annoncé vendredi que son pays convoquerait une réunion d'urgence des



ministres de l'Énergie. « Le sujet [du découplage] sera à l'ordre du jour », a assuré le chancelier, qui dit l'avoir évoqué en amont avec son homologue allemand Olaf Scholz et avec Petr Fiala.

Prévenir une explosion des coûts pour l'hiver

Après six mois de guerre en Ukraine, les prix de l'énergie en Europe ont vécu une semaine folle avec de nouveaux records vendredi, présageant une explosion du coût de la vie l'hiver prochain. Plusieurs causes

sont à l'origine de cette explosion, à commencer par le tarissement du gaz russe vers les pays d'Europe qui soutiennent l'Ukraine. Or 20 % de l'électricité européenne est générée par des centrales thermiques au gaz. La crise prend de court toute l'Europe, qui comptait sur les plans de relance post-Covid pour amorcer une transition énergétique, afin de sortir des énergies fossiles émettrices de gaz à effet de serre, en développant les renouvelables ou l'hydrogène.

20 minutes

Migration

Plus de 51 000 migrants africains sont arrivés par la mer en Italie depuis début 2022

En juin dernier, l'Italie a annoncé l'augmentation de ses quotas d'immigration légale à 75 000 personnes en 2022. Mais cette décision n'a pas freiné les flux migratoires. 51 353 migrants originaires des pays du Maghreb et d'Afrique subsaharienne ont rallié clandestinement l'Italie par la mer, depuis janvier 2022, a annoncé le Forum tunisien des droits économiques et sociaux (FTDES) dans un communiqué publié le mercredi 24 août. Cette ONG spécialisée dans les questions de l'immigration, qui coopère avec d'autres ONG similaires en Afrique du Nord et en Europe, a également précisé que 10 139 Tunisiens, dont 2102 mineurs et 498 femmes figurent parmi les migrants clandestins qui ont rejoint les côtes italiennes, depuis le début de l'année en cours. Plus de 14 762 migrants clandestins ont été interceptés par les garde-côtes et empêchés de poursuivre leur traversée, et 875 sont morts ou portés disparus durant la même période, a-t-on ajouté de même source. « Le désespoir, la détérioration des services publics, le chômage chronique et la grande précarité de l'emploi rendent le danger de la mer secondaire pour ces migrants qui rêvent d'une vie meilleure pour eux et pour leurs enfants », a souligné le FTDES, tout en condamnant « les politiques migratoires inhumaines de l'Union européenne qui restreignent la liberté de mouvement » et « l'approche sécuritaire des autorités tunisiennes qui ont accepté de jouer le rôle de garde-chiourme de l'Europe face aux migrants ».



Les tentatives d'émigration clandestine depuis la Tunisie vers l'Europe tendent à augmenter dans la période allant de juin à septembre, à la faveur d'une météo plus clémente. L'Italie, dont certaines côtes sont situées à moins de 100 km du littoral tunisien, est l'un des principaux points d'entrée en Europe pour les migrants en provenance d'Afrique du Nord et des pays d'Afrique subsaharienne.

Afrique du Sud

Le taux de chômage poursuit sa décrue au 2e trimestre 2022, à 33,9 %



Les secteurs des services sociaux, de la finance et du commerce ont été les principaux moteurs de la création d'emplois entre avril et juin 2022 en Afrique du Sud. Après avoir atteint des sommets historiques au plus fort de la covid-19, la courbe du chômage en Afrique du Sud a poursuivi sa tendance baissière pour le deuxième trimestre consécutif, selon des données publiées le mardi 23 août, par l'Agence sud-africaine de statistiques (StatsSA). Au deuxième trimestre 2022, le taux de chômage s'est établi à 33,9 % de la population active, enregistrant ainsi une baisse de 0,6 point par rapport au trimestre précédent. Au premier trimestre, le chômage avait diminué à 34,5%, enregistrant la première baisse depuis environ un an et demi. Durement frappé par la covid-19, le pays le plus industrialisé d'Afrique avait connu une hausse continue du chômage depuis juillet 2020. La baisse du chômage au deuxième trimestre de l'année en cours découle essentiellement de la reprise enregistrée dans les secteurs des services sociaux, de la finance et du commerce, qui ont été les principaux moteurs de la création d'emplois. En Afrique du Sud, seules les personnes qui cherchent activement un emploi sont considérées comme des chômeurs, selon la définition retenue par StatsSA. Si l'on prend en considération les « actifs découragés », la formule consacrée pour les chômeurs qui ont renoncé à rechercher un emploi, le taux de chômage passe à 44,1 % au deuxième trimestre 2022 contre 45,5 %, durant le trimestre précédent.

D'après StatsSA, les femmes sont plus touchées par le chômage que les hommes. Près d'une femme sur deux en âge de travailler est inactive contre environ un homme sur trois.

Niger

77 919 enfants éloignés des écoles pour cause d'insécurité

Entre mai et août 2022, le nombre d'écoles fermées pour cause d'insécurité au Niger a augmenté de 17%. Selon l'UNICEF, ce phénomène qui touche les enfants de 17 départements dans 4 régions pourrait avoir des conséquences sur l'économie du pays. Au Niger, 77 919 enfants, dont 38 394 filles ont été affectés par la fermeture des établissements scolaires au Niger, en août 2022, a révélé un rapport du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). 890 écoles (855 écoles du primaire et 35 du secondaire) sont fermées pour des raisons d'insécurité due aux attaques armées attribuées aux groupes terroristes qui agissent dans la région du Sahel, révèle l'institution onusienne. La région de Tillabéri, à l'ouest du pays, est la plus touchée (817 écoles fermées). Elle est suivie de Tahoua dans le nord-ouest (34), Maradi dans le sud-ouest (28) et Diffa dans le sud-est qui compte 11 écoles fermées à son actif. Ces 4 régions couvrent au total 17 départements du pays. Le nombre d'écoles fermées est en hausse de 17,5% par rapport à mai 2022. Il faut dire que la recrudescence des attaques dans la région a restreint l'accès aux établissements scolaires. En plus du défi sécuritaire, cette situation peut à long terme générer un problème économique. Car faute d'éducation, les enfants affectés ne pourront pas avoir les compétences nécessaires pour construire l'économie du pays. Au Niger, les responsables de l'éducation appellent le gouvernement à plus d'actions pour protéger l'éducation.

Ecofin du 30 Août 2022

BRVM 10	164,08
Variation Jour	↓ -0,15 %
Variation annuelle	↑ 6,89 %



BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

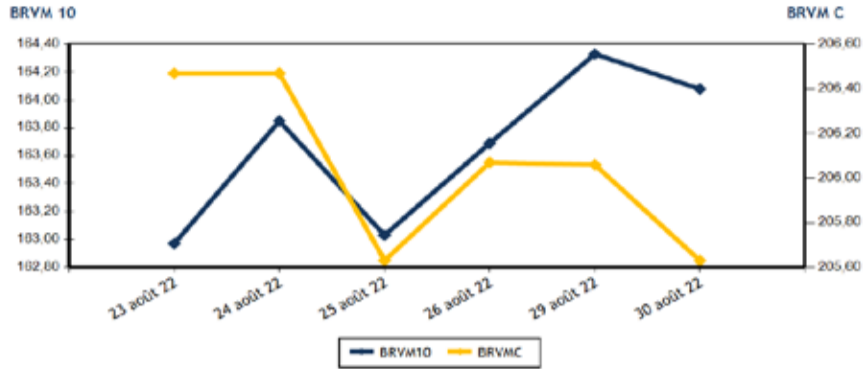
N° 165

mardi 30 août 2022

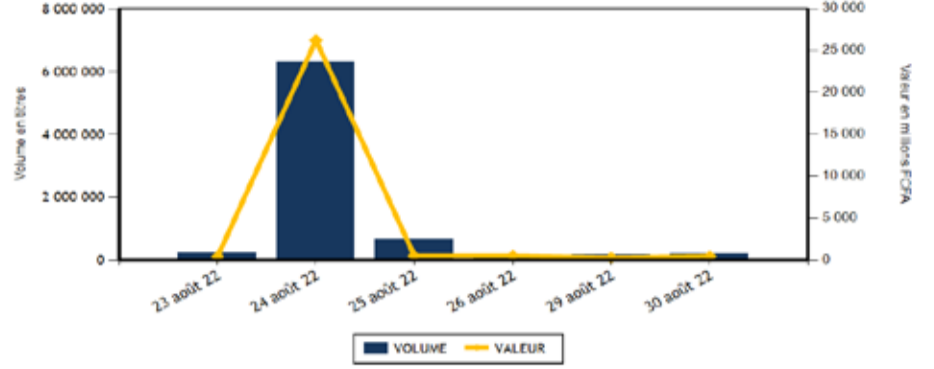
Site : www.brvm.org

BRVM Composite	205,63
Variation Jour	↓ -0,21 %
Variation annuelle	↑ 1,66 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 189 930 774 423	-0,21 %
Volume échangé (Actions & Droits)	192 561	11,01 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	449 036 646	51,90 %
Nombre de titres transigés	43	4,88 %
Nombre de titres en hausse	11	-8,33 %
Nombre de titres en baisse	22	46,67 %
Nombre de titres inchangés	10	-28,57 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	8 199 431 563 840	1,80 %
Volume échangé	2 164	140,98 %
Valeur transigée (FCFA)	21 583 632	159,31 %
Nombre de titres transigés	6	50,00 %
Nombre de titres en hausse	2	0,00 %
Nombre de titres en baisse	2	0,00 %
Nombre de titres inchangés	2	0,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
UNILEVER CI (UNLC)	6 200	6,90 %	26,79 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	5 650	5,61 %	-8,65 %
SMB CI (SMBC)	6 210	4,28 %	-10,00 %
SICABLE CI (CABC)	1 100	2,33 %	8,37 %
CIE CI (CIEC)	2 245	2,05 %	18,47 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	750	-7,41 %	-16,20 %
CROWN SIEM CI (SEMC)	715	-4,03 %	-6,54 %
SOLIBRA CI (SLBC)	100 000	-3,48 %	-35,90 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 250	-3,47 %	-25,60 %
PALM CI (PALC)	11 200	-2,57 %	60,23 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	97,45	-0,47 %	-11,50 %	4 385	10 259 280	26,31
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	473,77	0,11 %	5,55 %	22 242	173 298 075	9,37
BRVM - FINANCES	15	78,56	-0,15 %	1,85 %	143 807	171 918 546	7,57
BRVM - TRANSPORT	2	433,59	0,28 %	-30,31 %	283	497 970	6,95
BRVM - AGRICULTURE	5	312,09	-1,34 %	28,27 %	16 424	83 780 605	6,01
BRVM - DISTRIBUTION	7	376,88	-0,31 %	-7,50 %	5 401	9 254 240	28,56
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 813,81	-0,34 %	101,37 %	19	27 930	17,65
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	8,12	
Taux de rendement moyen du marché	7,29	
Taux de rentabilité moyen du marché	7,91	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	103	
Volume moyen annuel par séance	1 123 606,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 616 355 630,44	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	3,16	
Ratio moyen de satisfaction	17,17	
Ratio moyen de tendance	542,96	
Ratio moyen de couverture	18,42	
Taux de rotation moyen du marché	0,02	
Prime de risque du marché	6,42	
Nombre de SGI participantes	25	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

UCA
 UNITED CAPITAL FOR AFRICA S.A.
 Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN
 001 BP 8690 RP
 uca@ucasgi.com
 (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
 (229) 21 31 00 21
 www.ucasgi.com

SGI BENIN
 Carré 211 St Michel
 immeuble SGI-Bénin 01 BP
 4546 Cotonou.
 Tél : (229) 21 31 15 41
 21 31 15 71

BOA CAPITAL SECURITIES
 Groupe BMCE BANK
 BOA CAPITAL SECURITIES
 Siège BOA Benin,
 Boulevard de France
 Tel : (229)
 21315343/64182121

SOCIETE DE BOURSE
 AGI
 Immeuble de l'Africaine des Assurances
 Face à la Direction de l'Emigration Immigration
 01 BP 8668 RP Cotonou
 contact@agi-agi.com
 +229 21318733
 +229 21316065

AFRICABOURSE
 Avenue Steinmetz Face
 Immeuble Air Gabon 01 BP
 6002 COTONOU BENIN
 Tél : (229) 21 31 88 35 /
 21 31 88 36

BIIC Financial Services
 Société de gestion et d'intermédiation
 Boulevard Saint Michel
 Immeuble Agence BIIC Dantokpa
 01 BP. 7700 Cotonou
 Tél. +229 21324875
 Tél. +229 21324876
 sgibfs@biic-financialservices.com

Quelques pharmacies à Cotonou

N°	NOM DE LA PHARMACIE	TELEPHONE	ARR
1	SILOE DEGAKON	99070606	1ER
2	SURU-LERE	64341313/99480846	
3	TANTO	64104471	
4	REINE DES GRÂCES	95360822	2EME
5	ADETONA LOMNAVA	94012397	3EME
6	AGBODJEDO	63425131/61822725	
7	LA BENINOISE	60502956/21377190/21330646	4EME
8	NOUVELLE PHARMACIE DE L'HABITAT	63045618/99947477/95508789	
9	ATINKANMEY	94012392/60019772	5EME
10	GANHI	95943682/60805039	
11	ZONGO	95846920	6EME
12	DES 4 THERAPIES	21323330/98846095	
13	JERICHO	95846914	
14	SAINTE EUPHRASIE DE VOSSA	69510000	
15	MAHUTON	52018944	7EME
16	AMEN	63016565/67309529	
17	MARINA	94018724	8EME
18	SAINTE GABRIEL	95605656	9EME
19	KINDONOU	21380115	
20	DE L'AMITIE	21380512/95869239	10EME
21	NOUVELLE PHARMACIE FIFADJI	62646802	
22	VEDOKO	94018722	11EME
23	DE LA PAIX	21303865/97604362	
24	LA MADONE	95338399/94013982	12EME
25	SAINTE LOUIS	95859686	13EME
26	LES PYLONES	66826813/95924231	
27	LULI LULI	98656060	

Jours du marché Dantokpa**Août 2022****Vendredi 5 Août 2022****Mardi 9 Août 2022****Samedi 13 Août 2022****Mercredi 17 Août 2022****Dimanche 21 Août 2022****Jeudi 25 Août 2022****Lundi 29 Août 2022****Taux de change**

Devises étrangères	Franc CFA (1Xof)
Dollar (USD)	652,73
Euro	655,95
Livre Sterling (GBP - Grande Bretagne)	775,87
Naira (NGN - Nigeria)	1,57
Cedi (GHS - Ghana)	80,69
Rand (ZAR - Afrique du Sud)	38,18
Yen (JPY)	4,7
Yuan (CNY)	97,15
Rouble russe (RUB)	10,44
Franc Suisse (CHF)	665,26
Franc Guinéen (GNF)	0,07
Roupie indienne (INR)	8,2
Droits de tirage spéciaux (FMI)	856,57
Or (XAU)	1131857,00
Argent (XAG)	12480,68

Prix des produits hydrocarbures et gaz

Produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Essence	1l	600
Pétrole	1L	851
Gasol	1L	668
Mélange	1L	615
Gaz domestique	6kg (petite bouteille)	4770
	12,5kg (moyenne bouteille)	9900
	18kg (grande bouteille)	14.300
Huile à moteur (essence)	Bidon (1L)	2.900
	Bidon (4L)	9.590
Huile à moteur (diésel)	Bidon de 4Littres	10.535
Huile à moteur (Atf boîte automatique)	2littres	6.320
Huile à moteur (à pont EP 90)	2Littres	6.130
Huile à moteur en vrac	1Litre	2.265
Huile à moteur diesel	1Litre	2.165
Huile à 2 temps en vrac	1L	1.635
Graisse	0,400g	2.940
Eau distillée	1,5L	850
Eau de refroidissement	Bidon (1,5L)	1.600
	Bidon (5L)	5.000
Electrolyte	5L	4.000
E140 en vrac	1L	2.175
E140 camion et 4X4	Bidon de 2L	6.295

Source : Station « JNP » Mardi 30 Août 2022

Les marchés locaux qui s'animent par huitaine

Départements	Lieux	Noms	Jours	
Alibori	Malanville	Malanville	dimanche	
	Ségbana	Ségbana	dimanche	
	Bérébouaye	Bérébouaye	samedi	
	Malanville	Malanville	samedi	
	Karimama	Karimama	vendredi	
	Matéri	Matéri	jeudi	
	Tanguiéta	Tanguiéta	lundi	
	Cobly	Cobly	mercredi	
	Gaouga	Gaouga	mardi	
	Kassoua	Kassoua	mardi	
Mono	Grand-Popo	Grand-Popo	mardi	
	Agoué	Agoué	mercredi	
Zou	Djalloukou	Djalloukou	dimanche	
	Massi	Massi	dimanche	
	Agouna	Agouna	mardi	
	Ikémou	Ikémou	mercredi	
Borgou	Gogounou	Gogounou	dimanche	
	Bembéréké	Bembéréké	jeudi	
	Kalalé	Kalalé	jeudi	
	Tchaourou	Tchaourou	lundi	
	Tchikandou	Tchikandou	mardi	
	Fô-Bouré	Fô-Bouré	mercredi	
	Sokka	Sokka	mercredi	
	Parakou	Azeke	samedi	
	N'Dali	N'Dali	samedi	
	Dunkassa	Dunkassa	vendredi	
	Collines	Ouèdèmè	Ouèdèmè	dimanche
		Ouessè	Ouessè	jeudi
		Gobada	Gobada	lundi
Savè		Savè	lundi	
Tchetti		Tchetti	lundi	
Glazoué		Glazoué	mercredi	
Lahotan		Lahotan	mercredi	
Donga	Bénin	Bénin	jeudi	
	Tokotoko	Tokotoko	lundi	

Prix des produits de première nécessité appliqués dans les marchés

produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Maïs	Tongolo	250
Mil	Tongolo	350/400
Gari ordinaire	Tongolo	350
Gari fin	Tongolo	400
Haricot rouge	Tongolo	650
Haricot blanc	Tongolo	700/800
Arachide décort. Gros grains	Tongolo	800
Piment vert (gbataki)	Tongolo	500
Tomate fraîche	Grand Panier	40.000/50.000
Oignon p m g	Panier (40)	1500/2000/3000
Farine de cossette d'igname	Tongolo	1000
Sésame qualité supérieure	Tongolo	1000
Sel marin local	Tongolo	350
Sel marin importé	Tongolo	350
Sucre en morceau	Paquet	600
Sucre en poudre	1kg	500
Riz ordinaire	Tongolo	Entre 500 et 900
Huile d'arachide locale	1litre	1400
Huile végétale importée	1litre	1700
Huile rouge locale	1,5litre	1000
Igname ordinaire	Tas	3500
Igname à piler	Tas	4500
Savon palmida	1pain	200
Lait concentré sucré BB et autres	250g	400/500
Lait concentré sucré Jago	Plus d'1kg	1200
Lait concentré non sucré Peak	250g	450
Sardine à huile	250g	500
Couscous Sipu	500g (en sachet)	850
Spaghetti Matanti	250g/500g (en sachet)	300/450
Coquille Maman et autres	250g/500g (en sachet)	300/450
Concentré de tomate	150g/250g/1kg	125/275/450/1900
Banane	Régime	Entre 3000 et 4000
Œuf	Plateau	2400/2600

Source : Quotidien l'Economiste du Bénin, fait le 30/08/ 2022

Cours des matières Premières Mardi 30 Août 2022

Matière première	Mois	Dernier	Var.	Var. %	Heure
Or	Août 2022	1.731,95	-10,35	-0,59%	21:17:03
XAU/USD		1.733,77	-8,57	-0,49%	21:17:32
Argent	Sept 2022	19,067	-0,169	-0,88%	21:17:11
Cuivre	Sept 2022	3,4242	-0,0978	-2,78%	21:17:32
Platine	Oct 2022	857,90	-24,90	-2,82%	21:17:32
Palladium	Sept 2022	2.137,50	-19,10	-0,89%	21:17:01
Pétrole brut WTI	Août 2022	103,61	-1,18	-1,13%	21:17:32
Pétrole Brent	Sept 2022	106,57	-0,45	-0,42%	21:17:32
Gaz naturel	Août 2022	6,429	+0,395	+6,55%	21:17:14
Fioul	Août 2022	3,7730	+0,1001	+2,73%	21:17:28
Essence RBOB	Août 2022	3,4612	+0,0141	+0,41%	21:17:28
Gasol Londres	Août 2022	1.123,00	+49,50	+4,61%	21:17:26
Aluminium		2.380,00	-72,00	-2,94%	19:25:38
Zinc		3.049,50	-32,00	-1,04%	19:27:17
Nickel		21.880,00	+132,50	+0,61%	19:55:12
Cuivre		7.611,00	-179,00	-2,30%	19:30:02
Blé américain	Sept 2022	855,30	-35,70	-4,01%	20:20:06
Riz Paddy	Sept 2022	16,532	+0,077	+0,47%	20:20:06
Maïs américain	Sept 2022	635,00	+1,75	+0,28%	20:19:59
Soja américain	Août 2022	1.519,12	+6,12	+0,40%	20:19:57
Huile de Soja américaine	Déc 2022	61,28	+0,79	+1,31%	20:19:56
Farine de soja	Déc 2022	400,10	-3,60	-0,89%	20:20:06
Coton américain	Déc 2022	94,88	-0,75	-0,78%	20:20:01
Cacao américain	Sept 2022	2.378,00	+60,00	+2,59%	19:29:00
Café US C	Sept 2022	212,92	-7,53	-3,42%	19:30:04
Café de Londres	Sept 2022	1.968,00	-2,00	-0,10%	18:30:07
Sucre américain	Oct 2022	18,92	-0,10	-0,53%	18:59:00
Jus d'orange	Sept 2022	164,18	+0,63	+0,39%	20:00:07
Bétaïl	Août 2022	136,30	+2,35	+1,75%	20:04:59
Porc	Juill 2022	113,18	+0,32	+0,29%	20:04:57
Bovins d'engraissement	Août 2022	174,96	+2,48	+1,44%	20:05:04
Bois de construction	Juill 2022	663,00	+4,00	+0,61%	20:39:44
Avoine		486,10	+1,90	+0,39%	20:19:17

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Semaine Africaine du Climat 2022	29 Août 2022 - 2 Septembre 2022	Malabo, Gabon	https://unfccc.int/fr/ACW2022
Rendez-vous technologique et collaboratif (Gitex Global)	10-14 octobre 2022	Dubaï, Emirats Arabes Unis	https://gitex.com/
Salon international des innovations et solutions pour le secteur parfumerie-cosmétiques	12-13 octobre 2022	France	https://www.cosmetic-360.com/
Salon International des Acteurs Economiques Madagascar	13-16 octobre 2022	+ 261 34 33 796 15 / + 261 34 28 612 40	federationcci@gmail.com / commercial@siae-madagascar.com
8e sommet international de l'innovation dans la finance	19 octobre 2022	Sydney, Australie	fintechsummit.com.au
Sommet Finance en commun 2022	19-20 octobre 2022	Abidjan, Côte d'Ivoire	https://www.afdb.org/fr/news-and-events/events/3e-edition-du-sommet-finance-en-commun-52844
6 ^e Conférence des Ministres Africains Chargés de l'Etat Civil	24-28 Octobre 2022	Addis-Abeba, Ethiopie	+251 115 443461 / belayt@un.org
Rendez-vous international de la tech	1 ^{er} au 4 novembre 2022	Lisbonne	websummit.com
Foire commerciale internationale	5-13 novembre 2022	Maurice (+ 230) 270 1450 / (+ 230) 5806 8848	dependancepromo194@gmail.com
Foire commerciale intra-africaine	21-27 novembre 2023	Abidjan, Côte d'Ivoire	https://www.intrafricantradefair.com/
Sommet des start-up émergentes Afrique-Europe	28-29 novembre 2022	Paris	emergingvalley.co

HOROSCOPE finance

Bélier Prudence ! Prudence ! Méfiez-vous d'un piège qu'on pourrait vous tendre, d'une promesse ou d'un engagement qu'on pourrait vous extorquer, entraînant des pertes d'argent considérables. Soyez économe et surtout ne financez pas une entreprise aventureuse. Abstenez-vous de misez gros aux jeux de hasard, car il ne semble pas que vous soyez très favorisé aujourd'hui.

Taureau Aucun changement à l'horizon ; vous devrez encore gagner votre pain à la sueur de votre front. Ne rêvez pas : Saturne et la Lune ne sont ni l'un ni l'autre des facteurs d'expansion, et ce n'est certainement pas cette fois que vous gagnerez au Loto.

Gémeaux Les astres vous mettront en garde en matière d'argent. Ne vous laissez pas tenter par des affaires qui font espérer de gros bénéfices mais qui offrent peu de garanties. Ne faites pas non plus des mises importantes dans des jeux de hasard, car vos chances de gagner seront minimales. D'autre part, refusez catégoriquement de mettre des fonds dans les affaires sur lesquelles vous n'avez pas un droit de regard permanent.

Cancer Vous investirez peut-être dans une affaire qui ne sera pas immédiatement rentable. Quoi qu'il en soit, ne vous laissez pas rouler dans la farine par des gens plus téméraires ou plus machiavéliques que vous. Votre point fort, ce sera de tout prévoir. Vous serez très en verve, et toutes les professions où l'on doit argumenter et persuader seront favorisées.

Lion Il y aura un écueil dans le climat astral qui va s'instaurer aujourd'hui. Il s'agira d'une tendance à croire que l'argent seul peut procurer le bonheur et qu'il suffit d'avoir de l'argent pour être heureux. Certes, l'argent peut donner un certain confort matériel et certaines facilités, mais c'est à peu près tout ce dont il est capable. Il faut se rappeler que la plupart des vraies joies en ce monde sont même allergiques à l'argent.

Vierge Cette configuration de Saturne vous rendra fort impatient de régler vos problèmes pécuniaires. Seulement, à vouloir aller trop vite en besogne, vous risquez de commettre de belles erreurs.

Balance Malgré vos irrésistibles envies de dépense, dont quelques-unes sont d'ailleurs parfaitement légitimes, songez à faire des économies. Gardez malgré tout un oeil vigilant sur votre compte en banque !

Scorpion Bonjour les soucis d'argent ! Après une période faste, vous vous retrouverez à nouveau face à des problèmes pécuniaires. Cependant, en vous imposant des mesures d'économie draconiennes, vous limiterez les dégâts.

Sagittaire Une chance spéculative pourra vous aider à remonter le courant, mais vous devrez agir calmement, sans aucune précipitation et ne tablez qu'à coup sûr. A propos, il faut se rappeler que la plupart des vraies joies en ce monde sont allergiques à l'argent. C'est pour ces raisons qu' "il est aussi mauvais d'avoir de l'argent que de n'en avoir pas" (Lucius Florus).

Capricorne Sur le plan matériel, les soucis vous seront épargnés. Il est vrai que vous saurez gérer votre budget avec beaucoup d'habileté, et régler efficacement les problèmes concrets. Et puis, vous n'hésitez pas à vous lancer dans des opérations financières audacieuses, tout en évitant de prendre des risques excessifs. Vous obtiendrez de beaux succès.

Verseau Un petit coup de chance est possible aujourd'hui. C'est en effet Vénus, la planète de l'amour, mais qui est aussi, avec Jupiter et Neptune, l'une des planètes de chance du Zodiaque, qui influencera l'un de vos secteurs d'argent. Ne vous attendez pas à gagner le gros lot au Loto, mais vous pourrez tout de même avoir une bonne surprise : par exemple voir quelqu'un vous rembourser une dette que vous aviez oubliée, ou une personne compétente vous accorder une prime imprévue, sur laquelle vous ne comptiez pas.

Poissons Si vous persistez à jeter l'argent par les fenêtres, vous allez bientôt devoir tirer le diable par la queue, et il vous en cuira ! Allons, faites preuve d'économie pour vous éviter bien des soucis inutiles.

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007

Sikèkòdji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistbenin.com

Directeur Général

Léonard DOSSOU

(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

Secrétaire caissière

Ella Viviane HOUHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication

Jules AFFODJI

Rédacteur en chef

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO

(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOUINDJI

Félicienne HOUËSSOU

(96 92 43 46)

Bidossessi WANOU

(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU

Hubert DOSSOU

Falco Vignon

Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)

Mouhamed Bouhari SAÏDOU

(Br. Borgou/Alibori)

Jules Daniel Mahuto

(Correspondant Zou-colline)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Economiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France

de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale

Rigel BATCHO

(69190880)

Graphiste

Gisèle NOUDAÏKPON

(62323855)

Accès aux services d'hygiène de base

3,85 milliards de personnes exposées à un risque d'infection

Le nouveau rapport du Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement indique que la moitié des établissements de santé dans le monde n'ont pas accès aux services d'hygiène de base. Ainsi, environ 3,85 milliards de personnes sont donc exposées à un plus grand risque d'infection.

● **Félicienne HOUËSSOU**

Les nouvelles estimations contenues dans le rapport de l'OMS et de l'UNICEF sur l'hygiène révèlent l'ampleur du risque de propagation des maladies et d'infection pour les patients et les prestataires de soins. Le document indique que la moitié des établissements de soins dans le monde n'ont pas accès aux services d'hygiène de base et notamment à l'eau, au savon et aux produits hydroalcooliques, que ce soit sur le lieu de soins ou aux toilettes. Environ 3,85 milliards de personnes utilisent de telles installations (dont 688 millions soignées dans des établissements sans aucun service d'hygiène) et sont donc exposées à un plus grand risque d'infection. Ces nouvelles estimations mondiales donnent une image plus claire, mais aussi plus alarmante de la situation actuelle de l'hygiène dans les établissements de soins. Même si 68 % des établissements de soins disposent d'installations d'hygiène sur le lieu de soins, et même si 65 % de ces établissements ont des toilettes équipées d'installations pour se laver

les mains à l'eau et au savon, seuls 51 % d'entre eux remplissent ces deux critères et peuvent donc être considérés comme assurant les services d'hygiène de base. En outre, un établissement de santé sur 11 (9 %) dans le monde ne possède ni l'une ni l'autre de ces installations. Selon Kelly Ann Naylor, Directrice chargée de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH) ainsi que des questions liées au climat, à l'environnement, à l'énergie et la réduction des risques de catastrophe à l'UNICEF, lorsque les prestataires de soins n'ont pas accès à un service d'hygiène, on peut considérer que les patients n'ont pas d'établissement de soins. « Quand ils n'ont pas accès à l'eau potable et aux services d'hygiène et d'assainissement de base, les hôpitaux et les centres de soins peuvent devenir un piège mortel pour les femmes enceintes, les nouveau-nés et les enfants. Chaque année, environ 670 000 nouveau-nés décèdent des suites d'un état septique. Ce chiffre est scandaleux – d'autant plus qu'il s'agit là de décès évitables », a-t-elle déclaré.

Un retard de services



d'hygiène en Afrique subsaharienne

Le rapport relève que la contamination des mains et des milieux contribue fortement à la transmission des agents pathogènes dans les établissements de soins et à la propagation de la résistance aux antimicrobiens. Les interventions visant à améliorer l'accès au lavage des mains à l'eau et au savon ainsi qu'au nettoyage de l'environnement constituent la pierre angulaire des programmes de prévention et de maîtrise des infections et sont indispensables pour fournir des soins de qualité, en particulier pour un accouchement en toute sécurité. La couverture des services d'eau, d'assainissement

et d'hygiène varie encore aujourd'hui d'une région et d'un groupe de revenu à l'autre. Les établissements d'Afrique subsaharienne accusent un retard en matière de services d'hygiène. Si les trois-quarts (73 %) des établissements de soins de cette région mettent à disposition des produits hydroalcooliques ou de l'eau et du savon aux lieux de soins, seul un tiers (37 %) ont des toilettes équipées d'installations pour se laver les mains à l'eau et au savon. La grande majorité (87 %) des hôpitaux disposent d'installations pour l'hygiène des mains aux points de soins, contre 68 % des autres établissements de santé.

Dans les pays les moins avancés (PMA), seuls 53 %

des établissements de santé ont accès sur place à une source d'eau protégée. À titre de comparaison, ce chiffre est de 78 % au niveau mondial ; il est meilleur dans les hôpitaux (88 %) que dans les petits établissements de soins (77 %), et il atteint 90 % en Asie de l'Est et du Sud-Est. Dans le monde, environ 3 % des établissements de santé dans les zones urbaines et 11 % dans les zones rurales ne disposent d'aucun service d'approvisionnement en eau. Parmi les pays pour lesquels des données sont disponibles, à l'échelle mondiale, un établissement de soins sur 10 ne dispose pas de service d'assainissement. La proportion d'établissements de soins sans service d'assainissement va de 3 % en Amérique latine et dans les Caraïbes ainsi qu'en Asie de l'Est et du Sud-Est à 22 % en Afrique subsaharienne. Les établissements de santé d'un PMA sur cinq (21 %) seulement sont dotés de services d'assainissement de base. Selon Dre Maria Neira, Directrice du Département Environnement, changements climatiques et santé (ECH) de l'OMS, les installations et les pratiques d'hygiène sont une exigence

non négociable sur les lieux de soins. Leur amélioration est essentielle si l'on veut mieux se préparer aux pandémies, les prévenir et s'en relever. Elle encourage les États Membres à redoubler d'efforts pour respecter l'engagement qu'ils ont pris à l'Assemblée mondiale de la Santé, en 2019, de renforcer les services d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) dans les établissements de soins, et d'effectuer un suivi dans ce domaine. Car, dirait-elle, l'hygiène ne peut être assurée dans ces établissements sans augmenter les investissements dans les mesures de base, notamment l'eau potable, des toilettes propres et la gestion sûre des déchets d'activités de soins. Rappelons que la présentation officielle du rapport intervient à l'occasion de la Semaine mondiale de l'eau qui se tient actuellement à Stockholm, en Suède. Cette conférence annuelle, qui se déroule du 23 août au 1er septembre, étudie les nouveaux moyens de relever les plus grands défis de l'humanité : de la sécurité alimentaire et de la santé à l'agriculture, en passant par les technologies, la biodiversité ou encore le climat.

Sécurisation des espaces frontaliers

Le Japon appuie le Bénin en équipements de patrouille

Accordant une attention particulière à la sécurité humaine dans ses relations avec les pays partenaires, le Japon, à travers l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a procédé vendredi 26 août 2022 à Cotonou, à la remise d'équipements de patrouille aux officiers de la police républicaine. Une initiative qui vise à contribuer à la sécurité des populations aux frontières du Bénin.

● **Sylvestre TCHOMAKOU**

14 motos, des appareils photos et détecteurs de métaux. Ce sont entre autres les lots du don de l'Organisation internationale pour les Migrations et le Gouvernement du Japon au Bénin, à travers le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (MISP). Remis dans le cadre du projet de renforcement de la sécurité aux frontières Nord-Ouest du Bénin, ces dons visent à contribuer au renforcement des capacités techniques et opérationnelles de gestions des postes frontaliers au nord du Bénin. La cérémonie de remise de ces équipements suivie de la remise des attestations de formation sanctionnant le renforcement des capacités des officiers de l'immigration sur l'utilisation du système MIDAS s'est tenue vendredi 26 août 2022 à Cotonou,

sous la présidence du Directeur de Cabinet du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique et en présence de l'Ambassadeur du Japon près le Bénin. « J'ose espérer que ces équipements vous seront utiles dans l'exercice de vos fonctions dont la sécurisation des espaces frontaliers », a souhaité Mame Diarra Kane, chargée de projet à l'OIM Bénin. Avec l'autorisation du Directeur de Cabinet du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique, Mame Diarra Kane a réitéré au gouvernement du Japon la reconnaissance de l'OIM pour leurs divers soutiens dans le cadre de leurs interventions et pour la confiance renouvelée.

Des menaces et défis sécuritaires

La cérémonie officielle de remise des lots d'équipements de patrouille au profit



des forces de sécurité publique, a été présidée par le Directeur de cabinet du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, Abass Olossoumaré. Selon lui, ce projet d'un budget d'environ 634 000 dollars financé par le gouvernement du Japon vient à point nommé au moment où les espaces frontaliers du Bénin font face à des menaces et déficits sécuritaires. « Ce lot de matériels fait suite à celui déjà réceptionné au profit

de la Police républicaine le 28 avril 2022 et dont la cérémonie de réception avait été présidée par le Ministre de l'intérieur et de la sécurité publique en personne », a-t-il rappelé. « Je voudrais saisir cette opportunité pour demander aux agents en fonction aux postes frontaliers de Ouaké et de Porga, bénéficiaires de ces équipements à en faire un bon usage conformément aux objectifs du projet », a-t-il insisté. Pour l'ambassadeur

du Japon près le Bénin, Takahisa Tsugawa, dans le contexte actuel de crises partout dans le monde, la sécurité des frontières est une préoccupation majeure pour toutes les nations. Ainsi, dit-il, la mise en place d'un dispositif adéquat au niveau des frontières devient impérative.

A l'en croire, c'est pour cette raison que le Japon a financé ce projet qui vise non seulement à renforcer les capacités personnelles et techniques des structures et des acteurs en charge de la gestion des frontières mais aussi à consolider la collaboration entre les forces de sécurité et les populations frontaliers.

Renforcement de la sécurité aux frontières Nord-Ouest du Bénin

Depuis son installation au Bénin, le bureau de l'Organisation internationale pour

les migrations et ses partenaires mènent des projets et programmes visant à appuyer le gouvernement du Bénin dans les défis aussi bien migratoires que sécuritaires auxquels il fait face. A ce titre, l'OIM met en œuvre depuis 2021 avec le soutien du gouvernement du Japon, le projet intitulé « renforcement de la sécurité aux frontières Nord-Ouest du Bénin » dont l'objectif principal est de contribuer à l'amélioration de la sécurité en renforçant les capacités techniques et opérationnelles de gestion des frontières particulièrement les frontières Nord-Ouest. Ce projet intervient particulièrement au poste frontière de Porga et celui de Ouaké où les travaux de rénovation incluant l'installation de source d'énergie renouvelable et l'installation du système d'information et d'analyse des Flux Migratoires (Midas), sont en cours.

Services de télécommunications dans l'Uemoa

La baisse des tarifs au cœur de la 13^{ème} réunion des régulateurs à Abidjan

Dans la capitale ivoirienne, Abidjan, les régulateurs nationaux des télécommunications des pays membres de l'Uemoa ont entamé, mardi 30 août 2022, la 13^{ème} réunion annuelle de leur comité. Devant s'achever le 1^{er} septembre, cette rencontre passe en revue la question du coût et de la qualité des services de communication dans l'Union.

● Sylvestre TCHOMAKOU

En plus d'être élevés et d'une qualité qui ne cesse de faire grincer les dents dans le rang des abonnés, les services de télécommunications préoccupent les régulateurs nationaux des Etats de l'Union. Pour réfléchir sur les voies et moyens à même de permettre la baisse des tarifs et un meilleur service, le Comité des régulateurs nationaux des télécommunications des États membres de l'Uemoa (Crtel), pour le compte de sa 13^{ème} réunion annuelle, mobilise les représentants des pays autour du thème, « Baisse des tarifs de communication, qualité de service et accès pour tous à internet ». Pour ces travaux présidés par Dr. Coty Souleimane Diakité, Président du Conseil de Régulation de l'Autorité de Régulation des télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI) et Président en exercice du CRTEL, les participants, à en croire la Commission de l'Uemoa, aborderont les questions relatives aux tarifs des communications internationales, à la qualité de service offert aux usagers et à la possibilité de fournir



● Photo de famille des régulateurs nationaux présents au lancement de la réunion

une offre sociale d'accès à Internet au bénéfice des populations à faibles revenus. « Il s'agit en premier lieu de la question des tarifs de communication sous régionale. Le constat en effet est que ces tarifs sont toujours très élevés dans notre espace communautaire. Il y a donc lieu de trouver des mécanismes adéquats qui permettent d'un côté à nos concitoyens de téléphoner à des tarifs abordables. Et d'un autre, aux opérateurs régulièrement installés de réaliser leurs objectifs de rentabilité. Ce nécessaire équilibre entre l'accès facile au numérique et la promotion de l'investissement dans nos États ne saurait être trouvé sans la contribu-

tion de cette instance qu'est le Crtel », a fait Guynand Maxime Kouamé, Directeur de cabinet du Commissaire en charge du département du développement de l'entreprise, des mines, de l'énergie et de l'Économie numérique de la commission de l'Uemoa. Il poursuit en indiquant : « Nous avons des réseaux de grands équipementiers, exploités par des opérateurs de renom mais, nos concitoyens en déplorent la qualité lors de l'utilisation du service. En tant que garants de l'application des dispositions relatives à la qualité de service, il est de notre devoir de veiller à ce que les opérateurs installés sur notre territoire offrent des services de qualité conformes à ce qui est défini dans leur cahier de charges respectifs ». Au cours des trois (03) jours de travail, les participants échangeront également via Meta (nouvelle appellation de Facebook), sur deux (02) sujets d'actualité dans le secteur de la taxation des services numériques et les opportunités que présente le « métavers » pour l'Afrique.



Foot/affaire Mathias-Paul Pogba

Ce qu'il faut savoir

L'affaire Pogba agite la toile depuis la promesse de révélations "explosives" de Mathias sur son frère Paul, qui aurait "marabouté" Kylian Mbappé.

Le coup d'envoi a été sifflé dimanche dernier. En fin de soirée, Mathias Pogba a publié sur les réseaux sociaux une vidéo - traduite par ses propres soins en quatre langues (!) - promettant des "révélations explosives" sur son frère Paul Pogba. Pour que ses fans puissent "décider, en connaissance de cause, s'il mérite vraiment

l'admiration, le respect et l'amour du public, s'il mérite sa place en équipe de France, s'il mérite d'être titulaire à la Juventus, s'il est une personne digne de confiance". Et ce n'est pas tout, puisque Mathias Pogba a également promis des révélations sur l'avocate Rafaela Pimenta, qui a pris la succession de Mino Raiola, et... Kylian Mbap-

pé, lequel aurait été "marabouté" sur demande de son coéquipier en équipe de France. Mais nous y reviendrons plus tard. Revenons sur l'affaire : au lendemain des révélations promises par le grand-frère de Paul Pogba, ce dernier a tenu à contre-attaquer par l'intermédiaire de ses avocats.

Goal.com

Exportations des avocats vers la Chine

Le Kenya s'oppose au droit d'importation de 7%

Les agriculteurs et les entreprises agricoles africaines qui rêvent d'exporter leurs produits vers la Chine doivent se détromper car le géant économique asiatique compte leur mener la vie dure. Une semaine seulement après avoir autorisé 15 entreprises agricoles du Kenya d'exporter leurs avocats, la Chine exige qu'elles payent une taxe d'importation de 7%. La rage monte à Nairobi.

● Issa SIKITI DA SILVA

Le droit d'importation de 7% prélevé sur les exportateurs d'avocats kenyans en Chine est trop élevé et ronge leurs revenus, et nous voulons qu'il soit aboli », a déclaré Benjamin Tito, responsable du Département de l'horticulture, cité par le journal « Business Daily ». A en croire le Département de l'horticulture, la taxe aura un impact négatif sur les revenus des agriculteurs exportateurs des fruits, ce qui signifie que ce prélèvement rendra les produits du Kenya moins compétitifs sur le marché car ils seront plus chers. Le Kenya, qui en 2021 a dépassé l'Afrique du Sud en devenant le premier exportateur d'avocats d'Afrique, en est actuellement le troisième producteur mondial. Chaque année au Kenya, la saison des avocats ressemble à un festival et dans la capitale Nairobi les rues sont bondées de ces fruits verts vendus très moins cher. « Nous avons produit beaucoup d'avocats ces derniers temps,



mais il n'y a pas assez de marchés pour les vendre. Localement, ça coûte très moins cher et ça ne nous rapporte presque rien. Je pense que nous avons grandement besoin des marchés étrangers, sinon ça ne va pas. C'est une bonne nouvelle que la Chine nous ouvre ses portes », a indiqué Esther, une grossiste d'avocats.

De l'Afrique à la Chine

Le commerce entre la Chine et l'Afrique continue de se développer, selon les experts. En 2021, l'Afrique a exporté des biens d'une valeur de 105,9 milliards de dollars vers la Chine,

soit une augmentation de 43,7% par rapport à l'année précédente, selon les chiffres de l'Administration générale chinoise des douanes. Les exportations de l'Afrique vers la Chine sont dominées par les matières premières et les produits non transformés tels que le pétrole, le cuivre, le fer et le bois. Ces dernières années, la Chine a également signé des accords commerciaux avec certains pays africains pour importer des produits agricoles tels que les avocats, les piments, les noix de cajou, les graines de sésame et les épices, selon le quotidien chinois South China Morning Post.

Dividende Démographique au Bénin

SWEDD-Bénin outille les acteurs de médias sur les indices de suivi

Les producteurs de contenus médias et web influenceurs impliqués dans la mise en œuvre du Projet d'Autonomisation des Femmes et du Dividende Démographique au Sahel-SWEDD-Bénin sont en atelier de renforcement de capacités à l'hôtel Bel Azur de Grand-Popo du lundi 29 Août au samedi 3 Septembre 2022. Pendant une semaine, ces experts médias sont à l'école des spécialistes communicateurs commis par le Projet Swedd-Bénin pour améliorer leurs connaissances sur les notions clés mis en jeu.



Acteurs clés dans la réalisation de la communication de masse, les producteurs de contenus médias et web influenceurs sont au cœur de la stratégie d'atteinte des objectifs du Projet d'Autonomisation des Femmes et du Dividende Démographique au Sahel-SWEDD-Bénin. C'est ce qui justifie l'organisation de l'atelier d'une semaine en leur faveur. Cet atelier qui fait suite à celui déroulé en Juillet 2022, a pour objectif de renforcer les capacités des acteurs des médias sur les enjeux et les grands défis liés au décryptage, à l'analyse et à l'interprétation des indices de suivi du dividende démographique.

Dans son intervention au cours de la cérémonie protocolaire d'ouverture de ce séminaire, le représentant de la Coordinatrice du projet Swedd-Bénin, Prince Adjovi, a indiqué que cet atelier s'inscrit dans la dynamique de l'immersion intellectuelle continue et du coaching permanent des acteurs des médias. Un paramètre important selon lui, pour permettre aux producteurs médias de mieux accompagner le projet Swedd-Bénin dans l'atteinte des objectifs fixés en ce qui concerne les indices de Suivi du Dividende démographique au Bénin. Durant 6 jours donc, ces

professionnels des médias et web influenceurs seront outillés à mieux interpréter les données du profil pays en matière du dividende démographique et d'en sortir des productions scientifiques et professionnelles de qualité pouvant favoriser une prise de conscience collective pour une vraie autonomisation non seulement de la femme, mais aussi, des populations en général. Il faut signaler que cet atelier a démarré lundi 29 Août 2022 par 3 communications essentiellement axées sur les systèmes d'information : Définition et concept puis les enjeux de la communication, plaidoyer et dissémination dans les ONDD. Ce mardi 30 août 2022, la deuxième journée de cet atelier a été marquée par plusieurs communications en droite ligne avec les concepts mis en jeu et sont déroulées par les experts de LAREG et CREG dont le Professeur Latif Dramani de l'Université de Thiès au Sénégal. Par ailleurs, l'atelier se déroule sous la supervision du Professeur Barthélémy BIAO.

Fonds de Garantie Automobile du Bénin

DANS QUELLES CONDITIONS RECOURIR AU FGA-BENIN ?

- L'accident doit avoir eu lieu au Bénin.
- L'auteur responsable n'est pas assuré ou est en fuite.
- La victime est blessée ou décédée.
- L'accident survenu doit être constaté par la Police Républicaine.
- L'accident doit être déclaré au FGA-BENIN par la victime ou ses ayants droits.



Vous êtes victime d'un accident de la route au Bénin causé par un véhicule inconnu ou non assuré ? FGA-BENIN vous accompagne gratuitement à travers une prise en charge médicale à l'hôpital et une indemnisation après consolidation. Les ayants droits des victimes décédées bénéficient également d'une indemnisation.

Siège : Cotonou - Immeuble Isabelle KPOMALEGNI Cité Houéyiho, sis au 7 allée centrale (Rue Agence SBEE située dans l'enceinte de la cité Houéyiho) - 01 BP 4745 Cotonou / e-mail : fgabenin@yahoo.fr - Contactez-nous : 21 38 40 71 / 94 56 84 73



**Avec ARESS,
vivez l'Énergie,
l'Énergie de Qualité
pour tous**

LA QUALITE POUR TOUS

